

Politique de la CEQEP n° 1. Révision des politiques de la CEQEP

Toutes les politiques de la CEQEP et les procédures associées disponibles sur le site web ici : <https://www.peqab.ca/Politiques.html> sont approuvées par le Conseil d'administration de la CEQEP. Elles font l'objet d'un réexamen formel en vue d'une révision et sont réapprouvées dans les sept ans suivant leur adoption ou leur précédente révision.

19 novembre 2024